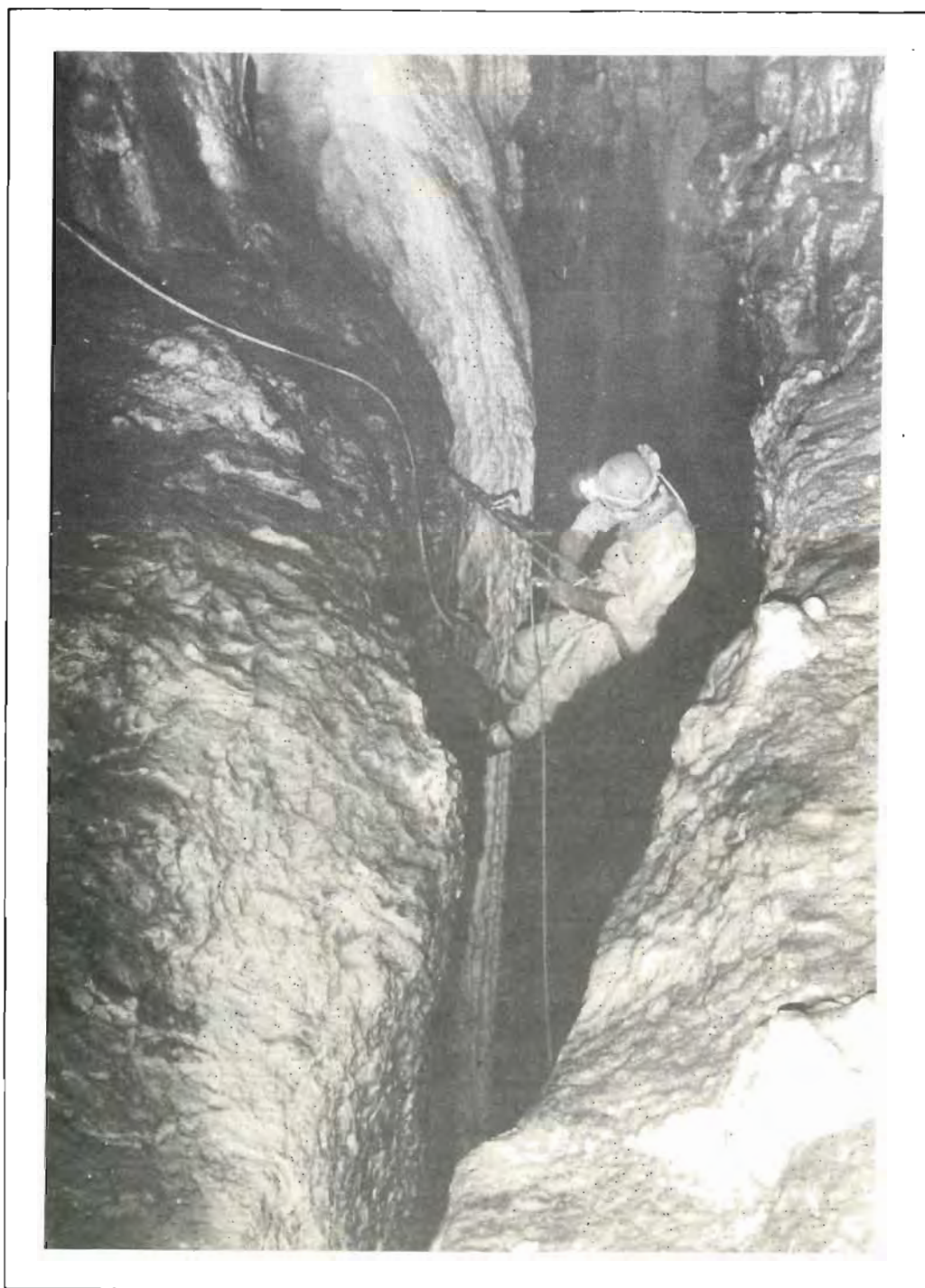
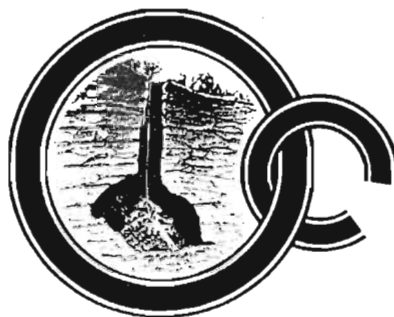


# Spéléo



**REVUE TRIMESTRIELLE  
DES SPELEOLOGUES  
DU GRAND SUD-OUEST**

**N° 20  
mai  
1982**

## Le gouffre d'ESPARROS sera-t'il aménagé ?

Le CDS 65 s'est trouvé confronté au cours des derniers mois, au délicat problème de la protection des cavernes et de l'aménagement touristique à partir du cas du GOUFFRE d'ESPARROS.

Rappel de la situation actuelle.

Le gouffre d'ESPARROS est situé sur le territoire de la commune du même nom, à proximité du Col de Coupe, dans les Baronnies.

Connu depuis 1913, il a été exploré en totalité par Norbert Casteret à partir de 1938. Constatant l'intérêt exceptionnel et la richesse en concrétions (en particulier aragonite, lilas blancs), il lui parut indispensable d'en assurer la protection. Une porte en fer fut apposée à l'entrée d'une chatière défendant l'accès à l'étage inférieur, le plus concrétionné.

La visite du site était toutefois possible: Jacques Joffre fit bénévolement visiter le gouffre, à 186 reprises, aux spéléos qui en manifestèrent le désir. Au cours des dernières années, face aux effractions commises sur la porte et à la "casse" des concrétions, un mur de béton était coulé dans la chatière, condamnant définitivement l'accès au réseau inférieur.

En 1972, paraissait la première étude, effectuée à la demande de la commune d'ESPARROS, et prévoyant un aménagement touristique lourd de la cavité:

- . création de deux routes
- . infrastructures de surface
- . deux tunnels principaux pour l'entrée et la sortie
- . nombreux aménagements intérieurs

A l'époque, le projet resta sans suite.

... 1982: on reparle d'aménager ESPARROS.

Au cours des derniers mois, le projet de 1972, à la demande du Maire et du Conseiller Général, était exhumé avec une volonté manifeste de la part de ses promoteurs d'aboutir rapidement.

Le 5 mai 1982, les spéléos locaux et le CDS 65 étaient conviés à une réunion de travail avec les administrations concernées et les collectivités locales. Le but en était d'étudier la "faisabilité" du projet et non, comme certains l'ont laissé entendre, d'entamer la mise à exécution du projet. Les spéléos présents faisaient connaître leurs positions personnelles, très réservées vis à vis de cet aménagement, incapable d'assurer une protection efficace de la cavité.

Le Conseil d'Administration du CDS 65 se réunissait à son tour le 2 avril pour définir clairement sa position sur l'aménagement touristique du Gouffre d'ESPARROS.

Le CDS 65 se prononce contre l'aménagement projeté:

. en tant que spéléos, sur le plan de la protection d'un site unique qui doit être conservé dans son intégralité, sans pour cela en condamner définitivement l'accès. Pour cela, le CDS 65 est prêt à participer à toute action concertée visant la protection du gouffre, mais permettant un nombre strictement limité de visites.

. en tant que citoyens et contribuables opposés à une opération de prestige dont les retombées socio-économiques sont douteuses pour les habitants d'ESPARROS et des BARONNIES. Ce genre d'opérations n'est pas approprié pour retenir ou aider une population locale qui éprouve des difficultés à vivre sur place et qu'un budget tel que celui de l'aménagement pourrait être utilement consacré à des opérations et aides de toute autre nature, mieux adaptées aux besoins réels des BARONNIES.

Loin de se contenter d'une prise de position négative, le CDS 65 lance une série d'actions propres à faire repousser le projet et assurer la protection de la cavité:

. diffusion de la position du CDS 65 auprès des spéléos par les publications spécialisées; de la FFS et de la Commission Protection des Cavernes; de la région GRAND SUD OUEST par SPELEOC; des participants à la réunion de travail du 5 mars 1982.

. recueil de l'avis de Norbert CASTERET, "inventeur" du gouffre, qui prend fermement position contre le projet d'aménagement

. contacts avec le foyer rural des Baronnies pour connaître son avis sur la question et exposer la position des spéléos.

. demande, à la Direction Régionale de l'Architecture et de l'Environnement Midi Pyrénées; le classement du gouffre d'ESPARROS, par lettre en date du 7 avril 1982.

. propositions pour développer, dans les Baronnies, une animation culturelle sur le thème de la spéléologie et du Patrimoine souterrain.

Parallèlement une commission "ESPARROS" se met en place au sein du CDS 65: elle est chargée de coordonner les actions et de suivre leur évolution. Un des rôles de cette commission est aussi de faire prendre conscience aux spéléos que si l'action entreprise pour ESPARROS réussit une grande partie de la protection, de la gestion d'éventuelles visites, de l'animation spéléologique locale risque de leur incomber. Il faut donc s'y préparer et pouvoir proposer des solutions réalistes.

Telle est actuellement la situation concernant cette affaire: le CDS 65 suit son évolution avec vigilance et nul doute qu'elle aura une suite et des conséquences, que le gouffre soit

aménagé ou non!

En effet, par delà le cas précis d'ESPARROS, on peut déjà avancer une première série de réflexions:

La position des spéléos ne peut être raisonnablement prise en compte par nos interlocuteurs (administrations, collectivités locales) que dans la mesure où elle est cohérente, constructive, responsable. Il est vain de s'élever contre les fermetures de cavités si les spéléos ne peuvent ou ne souhaitent participer à leur protection.

La prise en charge de cette protection est une obligation pour qui se prétend spéléo. Il y a patrimoine naturel et un des buts de la spéléologie doit être la conservation de ce patrimoine. La liberté à tout crin pour tout le monde ne va pas toujours de pair avec la responsabilité face au milieu.

La protection passe par des contraintes sérieuses et par la prise en charge de certaines cavités par les clubs spéléos locaux: accès réglementés, limitation des visites, mais obligation de faire visiter.

Mais les clubs ne doivent pas, non plus, accaparer pour leur seul compte une cavité sous prétexte de protection. La protection et les obligations y afférant doivent leur être attribués par contact avec d'autres parties (autorités locales, environnement, scientifiques).

Ainsi apparaît la notion que la protection des cavernes n'est pas l'affaire des seuls spéléos. Ils ne peuvent rien faire seuls, mais étant les premiers concernés, ils doivent être le moteur de cette protection.

Richard FAUGERE  
Commission ESPARROS  
CDS 65

suite de la page 16  
COMITES DEPARTEMENTS

## HAUTES-PYRÉNÉES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CDS 65  
le 6 mai 1982 - Mairie de Tarbes.

Cette assemblée générale du CDS 65 pour 1981, s'est tenue en présence d'une vingtaine de personnes appartenant au Groupe Spéléologique Haut Pyrénéen de Tarbes (GSHP), au Spéléo Club des Baronnies (SCB) ainsi qu'un individuel fédéré... Mr Jean Paul Sarrassat représentait la DDJS.

### COMPOSITION DU BUREAU

Un nouveau bureau a été constitué, suite aux désirs de certains spéléos de ne pas se représenter:

Président: Alain TAREAU résidence Corisande  
Esc.9, Bd Lacaussade 65000 TARBES  
Secrétaire: Alain DOLE  
Trésorier: François GARCIA

### RESPONSABLES DE COMMISSIONS

Co Spéléo Secours: Bernard VIGNEAU  
Co Photq: Pierre BATAN  
Correspondant EFS: Bernard VIGNEAU  
Publication CARST annuel: Michel DOUAT  
Correspondant SPELEOC: Richard FAUGERE  
Fichier cavités: Jean Pierre BESSON

### BILAN ACTIVITES ANNEE 1981

L'année 1981 apparaît pour le CDS 65 comme une année de transition après celle de 1980, marquée par l'organisation du Rassemblement Spéléo de Tarbes.

Pour autant cela ne veut pas dire que rien n'a été fait: nombreuses réunions du Conseil d'Administration du CDS 65; forte participation des spéléos à ces réunions; volonté de mettre l'accent sur les problèmes de formation

#### . FORMATION

Stage formation à St Pé - décembre 1980  
Stage photo dans les Baronnies - mai 1981  
Stage topo à St Pé - juin 1981  
Stage initiateur (UV Technique), juillet 1981 à St Pé  
Week end de mise à niveau technique en falaise à Ste Marie de Campan - octobre 1981  
Participation de 2 cadres au stage instructeur (UV technique) en Savoie - février 1982

#### . SPELEO SECOURS

Poursuite du cycle de formation des équipes Spéléo Secours avec l'organisation de 4 week end: Ste Engrâce; St Pé; la Pierre St Martin; Camou Cihigue en liaison avec le CDS 64.  
Participation des équipes Spéléo Secours du CDS 65 à l'exercice régional d'Arbas en mars 1981.  
Organisation d'un exercice secours départemental à St Pé, au gouffre des Moustayous, en novembre 1981 avec la participation de la Protection Civile, Pompiers, CRS 29.